Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hebergement des Personnes Dévaforisées de Vaucluse

Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de Vaucluse (PDALHPD) est un dispositif de planification réglementaire visant à la mise en œuvre du droit au logement. Il est élaboré et mis en œuvre par l'État et le Département.

Sur la base d'une analyse des besoins des ménages Vauclusiens, il vise la résolution des difficultés des ménages en situation de fragilité liée au logement. Il définit en particulier des mesures favorisant l'accès et le maintien dans le logement. En effet, les difficultés liées au logement, peuvent accentuer le phénomène de précarisation et représenter un frein à l'insertion sociale.

Le 3ème PDALHPD de Vaucluse a été apporuvé par le Conseil départemental, le 28 avril 2017.

En application de son cadre règlementaire, le plan d'actions du PDALHPD n°3 de Vaucluse mobilise l'ensemble des acteurs concernés pour la période 2017-2023.

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

0490161500

CONTACTER

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09